

Bulletin d'histoire politique

**Jacques Rouillard, L'expérience syndicale au Québec,
Montréal, VLB éditeur, 2008, 385 p.**

Wilfried Cordeau



Volume 18, numéro 3, printemps 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054843ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054843ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Cordeau, W. (2010). Compte rendu de [Jacques Rouillard, L'expérience syndicale au Québec, Montréal, VLB éditeur, 2008, 385 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 18(3), 277–281. <https://doi.org/10.7202/1054843ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Wilfried Cordeau

Fédération autonome de l'enseignement

Jacques Rouillard, *L'expérience syndicale au Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2008, 385 p.

Jacques Rouillard revisite le syndicalisme québécois

Rares ont été, ces derniers temps, les travaux et les ouvrages historiques portant sur les relations de travail et le mouvement syndical au Québec. Bien plus rares encore, les essais se risquant à une analyse globale de l'un des mouvements les plus ancrés à l'histoire des idées et de la démocratisation des institutions du Québec. C'est le défi qu'a relevé l'historien Jacques Rouillard, dans son dernier ouvrage *L'expérience syndicale au Québec*. Avec une approche de travail et un angle différents de son livre précédent, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire* (Boréal, 2004), l'auteur visite une fois de plus le xx^e siècle syndical québécois, portant un regard critique sur les rapports du mouvement ouvrier avec l'État, le nationalisme et l'opinion publique. Dans une démonstration complète, méthodique et rigoureuse, il met en lumière ce qui a influencé le mouvement syndical et ce que celui-ci a influencé dans l'histoire contemporaine du Québec et même, *in extenso*, du Canada. Il porte, par la même occasion, un regard particulier sur l'évolution du rôle et de la conception de l'État, ainsi que de l'idée nationale à travers le xx^e siècle. En plus de textes inédits, l'ouvrage contient de précieuses analyses et leçons pour les historiens du Québec contemporain, pour les spécialistes des relations industrielles mais aussi pour le mouvement syndical lui-même sur son action globale, notamment dans ses approches et stratégies de mobilisation, d'éducation et de communication.

Syndicalisme et État

Dans la première partie de son livre, Rouillard s'attarde aux différentes stratégies que les organisations syndicales (internationales ou catholiques) ont mises en œuvre pour suppléer aux limites de la seule négociation collective. La mise en place de mécanismes et structures de représentation (conseils centraux dans les villes ou les régions; création de centrales

nationales ou de fédérations provinciales) auprès des différents ordres de gouvernement devait ainsi permettre au mouvement de faire infléchir les décisions et la législation en faveur des intérêts des travailleurs. De cette façon, Rouillard démontre que, loin de la confrontation systématique et directe avec l'État, le mouvement syndical a toujours été un acteur stratégique.

L'activisme syndical au Québec évolue certes selon les époques mais agit toujours dans une perspective social-démocrate, cherchant à obtenir plus de libertés, de reconnaissance syndicale et d'intervention de l'État. Que ce soient les conseils centraux des grandes villes comme Montréal ou Québec, les syndicats catholiques (CTCC) ou les syndicats internationaux (CCT, FPTQ, FUIQ), les organisations syndicales, après la Première Guerre mondiale, font pression sur les divers ordres de gouvernement afin qu'ils établissent des mesures de protection novatrices pour réduire les inégalités sociales et économiques partout au Canada. Dès les années 1920 et plus encore avec la Grande Dépression, le mouvement syndical militera notamment en faveur de l'instauration de régimes de pensions de vieillesse, de programmes d'assurance-maladie, d'assurance-chômage, d'allocations familiales et de soutien aux mères nécessiteuses, gains qu'il obtiendra au cours des années 1930 et 1940.

Après la Seconde Guerre mondiale, le mouvement ouvrier, inspiré par les thèses keynésiennes, milite sans relâche pour la mise en place d'un État Providence au Québec. Se heurtant au conservatisme du régime Duplessis, contre lequel il devra d'ailleurs constamment veiller à sa propre survie, il réclame d'importantes réformes en relations du travail, en éducation, en couvertures sociales, exigeant un interventionnisme accru de la part de l'État, ce à quoi la Révolution tranquille répondra en partie. L'obtention du Code du travail en 1964 et, ainsi, du droit de grève dans les secteurs public et parapublic accentue le rapport de force du mouvement syndical face au gouvernement et étend la portée de ses activités et de ses gains à l'ensemble des travailleurs du Québec. L'essoufflement de la Révolution tranquille crée des tensions de plus en plus vives avec l'État, favorisant l'émergence d'un discours radical, foncièrement anticapitaliste. La confrontation de 1972 entre le Front commun et le gouvernement Bourassa traduit bien cette rupture de confiance qui s'opère dès la fin des années 1960. Pourtant, la naissance du Parti québécois ranime l'espoir de définir un projet social-démocrate qui respecte et implique les travailleurs. Très vite, le PQ s'attire les sympathies de nombreux militants syndicaux et son élection, en 1976, laisse croire à de nouveaux rapports entre l'État et le mouvement ouvrier, ce qu'aucune tentative de fonder un parti ouvrier au Québec ne promettait jusque-là.

Toutefois, dans les années 1980, la montée du néolibéralisme, accélérée par une importante crise économique, accule le mouvement au pied

du mur, le forçant à se retrancher dans un syndicalisme de partenariat, surtout après les coupes drastiques opérées dans les services publics et dans les conditions de travail des employés de l'État en 1982, par le Parti québécois lui-même. Pendant ce temps, la mutation du marché de l'emploi (précarisation, tertiarisation) et la création de nouveaux partenariats économiques (libre-échange avec les États-Unis, ALÉNA) pousseront, de plus, le mouvement syndical à adapter ses stratégies, ses approches, ses conceptions et ses activités. Par exemple, au discours radicalement anticapitaliste des années 1970 succède une approche plus conciliatrice, constamment préoccupée par la création et le maintien des emplois. La mise en place du Fonds de solidarité de la FTQ et du Fonds de la CSN au courant des années 1980 participe notamment de cette nouvelle orientation.

Néanmoins, pour Rouillard, l'action syndicale s'est imposée au *xx*^e siècle comme un véritable contrepoids aux autres forces sociales en bénéficiant à l'ensemble de la classe ouvrière et de la société québécoise. Et ce, bien avant la Révolution tranquille...

Syndicalisme et nationalisme

En seconde partie, Rouillard étudie le cheminement des différentes organisations quant à la question nationale. Si la Révolution tranquille appert pour l'auteur un point tournant rapprochant les centrales de l'idée de souveraineté ou d'indépendance, elles n'en restent pas moins selon lui attachées avant tout à un projet social progressiste. Jusqu'aux années 1960, s'ils militent pour accroître l'intervention de l'État, c'est surtout au niveau fédéral que la CTCC, les syndicats internationaux et la FTQ voient, à travers sa modernisation et sa réorganisation, la possibilité d'établir de vastes couvertures et programmes sociaux bénéficiant à l'ensemble de la population canadienne. Cependant, dans l'entre-deux-guerres, les organisations syndicales du Québec constatent les limites politiques et constitutionnelles de la fédération, notamment révélées par différents jugements et interventions du Conseil privé de Londres, mais également incarnées par la pression des forces conservatrices du Québec, au premier rang desquels l'Église catholique puis le gouvernement Duplessis, pour faire respecter l'autonomie provinciale. Réservées quant au nationalisme et à l'autonomisme canadien-français, les organisations syndicales favorisent plutôt des modifications constitutionnelles qui permettraient au pouvoir fédéral de centraliser le développement de couvertures et mesures sociales universelles.

Toutefois, pour Rouillard, la fin du régime de Duplessis et la Révolution tranquille qui suivra favoriseront la montée du nationalisme dans les rangs syndicaux. Entre autres, la FTQ et la CSN tendront à réclamer un

accroissement du rôle de l'État québécois et plus d'autonomie pour le Québec dès les années 1960, discours qui s'accentuera notamment à la suite de la Crise d'octobre 1970. Liés notamment avec le Parti québécois, à un projet social dans lequel l'État est appelé à jouer un rôle déterminant, le nationalisme s'avère finalement attrayant. À compter de 1980, la CSN, la CEQ et la FTQ participeront à chacun des grands débats constitutionnels.

Somme toute, même si les diverses centrales syndicales militent depuis les années 1960 pour la protection de la langue française, voire l'unilinguisme, et la reconnaissance voire la souveraineté du Québec, elles n'en demeurent pas moins attachées avant tout à la mise en place de mesures et programmes de protection sociale. Par leur démarche, elles n'en ont pas moins affirmé leur propre autonomie par rapport au mouvement syndical international.

Syndicalisme et opinion publique

Enfin, Rouillard conclut son livre avec une approche audacieuse mais efficace qui, fondée sur l'analyse globale de tous les sondages réalisés depuis la Seconde Guerre mondiale sur le syndicalisme au Québec et au Canada, permet à l'auteur de dégager de précieuses leçons et d'établir des corrélations historiques novatrices.

D'après lui, au fil des soixante dernières années, les populations canadienne et québécoise ne remettent jamais en question l'institution syndicale, contrairement à ce qu'on en croirait aujourd'hui. Bien qu'elle reste critique envers le mouvement ouvrier, s'attendant à ce qu'il s'occupe avant tout de la promotion et de la défense des droits et conditions des travailleurs, l'opinion publique ne lui en reconnaît pas moins une valeur et une fonction importantes dans l'équilibre social.

Dans son analyse, Rouillard établit un rapport entre la conjoncture et l'appréciation de l'action syndicale par la population, démontrant ainsi que l'évolution de l'opinion publique coïncide avec celle du mouvement syndical. Ainsi, des années 1940 à la fin des années 1960, le syndicalisme jouit d'un appui populaire inégalé, qui n'est pas étranger à son rôle social et politique pour réclamer des mesures et programmes universels permettant de réduire les inégalités sociales et économiques. Sa lutte acharnée contre le régime de Maurice Duplessis, ainsi que son rôle actif dans la Révolution tranquille placent le mouvement syndical dans les bonnes grâces de la population. Toutefois, dans les années 1970, le nombre élevé de grèves coïncide avec une certaine méfiance dans l'opinion publique, qui croit le mouvement syndical trop puissant. Cela correspond avec la radicalisation anticapitaliste et l'attitude plus combative du mouvement. Le Front commun de 1972 et les grandes grèves, en plus de se multiplier comme à aucun autre moment de l'histoire québécoise, démontrent la capacité

du mouvement à paralyser les services publics, ce qui tend à incommoder les citoyens. Mais, fait étonnant, depuis le milieu des années 1980, le mouvement syndical semble regagner la confiance de l'opinion publique, dans la mesure où, selon elle, il n'abuse pas du droit de grève et tente de préserver l'ordre social en coopérant avec le gouvernement et le patronat, au bénéfice du développement économique.

L'analyse de Rouillard porte ainsi à réfléchir sur le développement et les choix stratégiques, médiatiques et organisationnels du mouvement syndical. L'auteur constate une évolution comparable, à divers degrés cependant, entre la radicalisation de l'action syndicale et les transformations dans l'opinion publique en Grande-Bretagne et aux États-Unis. De tendance internationale, cette variation de l'appui populaire ne serait donc pas étrangère aux mouvements idéologiques qui caractérisent les soixante dernières années (keynésianisme, anticapitalisme, néolibéralisme), durant lesquelles le discours dominant fut abondamment relayé par l'industrie médiatique, qui a tendance à mettre l'emphase sur l'effet perturbateur de l'action syndicale plutôt que sur son apport au progrès social.